



Institution Patrimoniale du Haut-Béarn
Syndicat Mixte du Haut-Béarn

Oloron, le 3 août 2006

Le Président

Aux membres de l'Institution
Patrimoniale du Haut-Béarn

Madame, Monsieur, Cher(e) Collègue,

Je viens de recevoir à l'instant, en recommandé avec accusé de réception, un courrier de Madame la Ministre de l'Ecologie et du Développement Durable.

Je tiens à vous l'adresser immédiatement et je vous livre, pêle-mêle, les premières réflexions qu'il m'inspire à chaud.

Il semblerait que la Ministre et le Ministère aient passé moins de temps à étudier le dossier de 12 ans d'activité de l'IPHB dans le domaine de l'ours, que nous lui avons adressé à sa demande, que nous en avons passé à le préparer.

L'une des conclusions apparaît clairement : partout où il n'y avait pas l'IPHB, ça a marché !... C'est en effet le sentiment qui s'impose en suivant l'actualité quotidienne dans la Haute-Garonne, avec la manifestation de 5.000 personnes à Bagnères de Bigorre le 13 mai 2006 et le procès de Saint-Gaudens le 20 juillet 2006, dans les Hautes-Pyrénées en ce moment, en Ariège... ainsi qu'avec les loups dans les Alpes...

Fin des préliminaires avec leur montagne d'hypocrisie.

Nous rentrons enfin dans le vrai débat.

Je vous assure, Madame, Monsieur, Cher(e) Collègue, de mes sentiments les meilleurs.

et la plus sincère -

Jean LASSALLE

P.J. : - courrier de Madame la Ministre de l'Ecologie et du Développement Durable du 31 juillet 2006